

Aux parents des élèves de 3^è

Liffré,
le 1er octobre 2024

Objet :

Séquence d'observation en milieu professionnel des 3^è

Madame, Monsieur,

Le Collège Saint Michel propose, dans le cadre du « parcours Avenir », un programme cohérent d'actions qui vise à aider chaque jeune à construire son avenir post-3^è.

Parmi celles-ci se trouve la séquence d'observation en milieu professionnel. En effet, il est important que le collégien découvre la vie économique et les exigences de formation indispensables pour répondre aux besoins du monde du travail.

Ainsi, nous demandons aux élèves de 3^è du collège de choisir un lieu de stage pour y effectuer une « **séquence d'observation** » de 5 jours du **Lundi 3 au vendredi 7 février 2025**.

Le stagiaire aura pour tâche essentielle de recueillir des informations sur l'organisation de l'entreprise, administration ou association et les métiers qui y sont pratiqués et d'élaborer un rapport à partir d'un plan type proposé (formation nécessaire, diplômes, qualités physiques, intellectuelles et humaines..., nature du travail, etc....).

Vous trouverez :

- ci-dessous :
 - une lettre pour le responsable de l'entreprise de la séquence d'observation.
- sur le site Internet du collège www.saintmichelliffre.org (dans « Circulaires à télécharger/ Conventions de stage ») ou sur ECOLE DIRECTE (dans « Documents ») :
 - La convention de stage (4 pages à imprimer en 3 exemplaires) (1 à garder par la famille, 1 à garder par l'entreprise ou l'association, 1 à retourner au professeur principal)

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous remercions à l'avance, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Chef d'Etablissement
Y. FLOCH



La coordinatrice du niveau 3^è
N. HEERMAN



Au responsable de l'Entreprise

Liffré,
le 1er octobre 2024

Objet :

Séquence d'observation
en milieu professionnel des 3^è

Madame, Monsieur,

Le Collège Saint Michel propose, dans le cadre du « parcours Avenir », un programme cohérent d'actions qui vise à aider chaque jeune à construire son avenir post-3^è.

Parmi celles-ci, se trouve la séquence d'observation en milieu professionnel. En effet, il est important que le collégien découvre la vie économique et les exigences de formation indispensables pour répondre aux besoins du monde du travail.

Ainsi, nous demandons aux élèves de 3^è du collège de choisir un lieu de stage pour y effectuer une « **séquence d'observation** » de 5 jours.

Pour mettre au point ce dispositif, nous avons besoin de votre collaboration. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir réserver le meilleur accueil à la demande qui vous est faite pour une séquence qui se déroulera **du Lundi 3 au vendredi 7 février 2025**.

Le stagiaire aura pour tâche essentielle de recueillir des informations sur l'organisation de l'entreprise, administration ou association et les métiers qui y sont pratiqués et d'élaborer un rapport sur le secteur professionnel que vous représentez (formation nécessaire, diplômes, qualités physiques, intellectuelles et humaines..., nature du travail, etc....). Il fera l'objet d'une présentation orale devant un « jury ».

Vous trouverez ci-joint trois exemplaires de la convention de stage, merci de bien vouloir les remplir et les remettre à la famille.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous remercions à l'avance, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef d'Établissement
Y. FLOCH



La coordinatrice du niveau 3^è
N. HEERMAN

